



53^e session du Conseil des droits de l'homme

Dialogue interactif avec l'Expert indépendant chargé de la question de la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre

Intervention du Luxembourg

Genève, le 21 juin 2023

Monsieur le Vice-Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Ma délégation remercie l'Expert indépendant pour son rapport et réitère son plein soutien à son mandat.

Monsieur Madrigal-Borloz, nous vous remercions pour la qualité exceptionnelle de votre travail lors des six années de votre mandat.

Nous saluons vos efforts pour déconstruire le faux narratif selon lequel il existerait un conflit inhérent entre la liberté de religion et de conviction et les droits des personnes LGBT, alors que les deux types de droits sont parfaitement compatibles sous le droit international des droits humains.

Les droits humains sont universels, interdépendants et indivisibles, et la liberté de religion et de conviction ne doit en aucun cas servir de justification pour des discriminations et des actes de violence.

Nous sommes préoccupés par le fait que certains États invoquent des valeurs religieuses et traditionnelles pour adopter des lois coercitives et discriminatoires envers les personnes LGBT, comme celles qui criminalisent les relations sexuelles consensuelles entre personnes du même sexe avec des peines pouvant aller jusqu'à la mort.

Les États ont également la responsabilité de protéger les personnes LGBTQI+ contre des actes violents et des discours haineux de la part d'acteurs non-étatiques.

Monsieur Madrigal-Borloz,

L'an dernier, les communautés concernées ont organisé un office interreligieux lors de la semaine des fiertés au Luxembourg. Vous-même citez de nombreux exemples de bonnes pratiques de dialogue et de respect mutuel entre personnes appartenant à des communautés religieuses et personnes LGBT dans votre rapport. Comment pouvons-nous les généraliser ?

Je vous remercie.